

AVENANT N° 1 AU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO 2019

/...

2.4 - Challenge Team National

Art. 1 - Concept

Créer un Challenge Team National sur le Championnat de France d'Enduro.

Art. 2 - Modalité d'inscription

Pour y participer, les Teams devront envoyer à la F.F.M. (Catherine JULLIET) au plus tard 15 jours avant la 1ère épreuve le nom du Team engagé et les noms des dix pilotes maximum composant ce team en retournant le bulletin d'engagement prévu à cet effet.

Art. 3 - Choix des pilotes

Les pilotes, au nombre de deux minimum et dix maximum pourront être National 1, National 2, National 3, Espoirs 125 cc 2T, **Féminines**, Vétérans ou Super Vétérans et devront être inscrits dans une, deux ou trois catégories **différentes** à la totalité du Championnat. Une fois communiquée à la F.F.M., la liste ne pourra plus être modifiée. Chaque team ne peut engager qu'une seule équipe au titre du Challenge.

Art. 4 - Classement

A la fin de chaque journée de course, le classement de ce Challenge sera établi sur le cumul des temps réalisés dans les spéciales au classement Scratch par les deux meilleurs pilotes de chaque team. Si un seul pilote termine la course, le cumul des temps qu'il aura réalisés dans les spéciales lui permettra d'être classé. Toutefois, il sera automatiquement classé après les équipes ayant terminé la journée de course à au moins deux pilotes. Le barème des points de ce Challenge est le suivant : 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

En fin d'année, le Team comptabilisant le plus de points aura le titre de Vainqueur du Challenge Team National. En cas d'ex-aequo, le dernier meilleur résultat obtenu par les Teams ex-aequo sera prépondérant.

Si une catégorie est neutralisée, le classement devra être réalisé sur le même nombre de spéciales chronométrées.

/...

Paris, le 8 mars 2019